



Qualité de l'eau potable en 2024 - Commune des CLEES

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), le distributeur d'eau, est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Provenance de l'eau

0 % , eau des sources

100 % , de la Source Mercier (AISM)

Désinfection

L'eau fournie par l'AISM est traitée par un système de chloration

Contrôles sanitaires (analyses)

5 prélèvements ont été effectués dans le réseau pour le suivi de la qualité de l'eau de boisson.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau est de très bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé aux points de consommation représentatifs et définis par le programme d'autocontrôle. L'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : 28.1 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	14.2 °C
Calcium	79.0 mg/l
Magnésium	20.6 mg/l
Sodium	2.5 mg/l
Potassium	0.5 mg/l

pH	7.9
Chlorures	4.8 mg/l
Nitrates	5.4 mg/l
Sulfates	8.0 mg/l
Hydrogénocarbonates	318 mg/l

L'eau ne contient que peu de nitrates, 5.4 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Conclusion

L'eau fournie par sur le territoire communal correspond parfaitement aux normes d'eau de boisson.

Elle peut être consommée sans modération.

Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, le bureau de l'administration communale est à votre disposition au coordonnées de contact suivantes :

Administration communale des Clées – La Russille
Place de la Ville 3
1356 Les Clées

Téléphone : +41 24 441 55 22 Email : admin@lescleees.ch